

[Retour sur les manifestations \(suite\)](#)

Bourse aux greffons organisée par l'association des croqueurs de pommes Le 10/02/2024

Le samedi 10 février 2024, la commune de Marcey Les Grèves accueillait à la salle polyvalente du bourg la traditionnelle bourse aux greffons de l'association des Croqueurs de Pommes du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, qui faisait suite à l'exposition de fruits qui avait eu lieu au même endroit en octobre 2023.

L'association domiciliée à Marcey Les Grèves depuis 2022 a pour objet de contribuer à préserver les variétés locales et anciennes de fruits, et puisque les pommes et les poires constituent les fruits fétiches de notre région, les Croqueurs avaient prélevé dans leurs vergers des greffons d'environ 200 variétés de fruits qu'ils proposaient à celles et ceux qui souhaitent créer un verger ou simplement planter un arbre fruitier dans leur jardin. Pour les néophytes, deux ateliers de démonstration de greffage permettaient aux apprentis jardiniers de découvrir et de s'initier à cet art subtil. L'ouverture officielle de la salle à 10h00 n'était pas encore effectuée que les amateurs se pressaient déjà en nombre pour obtenir leurs précieux greffons et, pour certains, les porte-greffes qui leur étaient nécessaires. De l'aveu de Gérard Brisset, le président de l'association, cette journée avait connu un beau succès et l'afflux de visiteurs intéressés l'avait surpris puisqu'environ 350 personnes étaient venues à la salle polyvalente jusqu'à 18h00, et quasiment tous les pieds de porte-greffes étaient partis prendre racine ailleurs.



Concours de belote organisé par les Anciens Combattants le 16/02/2024



Les amateurs de cartes sont toujours ravis de se retrouver ! merci aux organisateurs de continuer à faire perdurer ce rendez-vous.

Repas de cheveux blancs le 18/02/2024



Un moment attendu par nos aînés. Ils ont la joie de se retrouver et de passer une journée autour d'un bon repas entre amis, voisins, connaissances ou pas. Cela permet aussi de rencontrer d'autres personnes afin d'échanger et de rompre pour certains l'espace d'un instant la solitude qui peut être pesante. Nous tenons à maintenir ce traditionnel repas annuel des cheveux blancs.

Thé dansant organisé par l'afc le 27/02/2024

Beaucoup de monde pour cette édition 2024 à renouveler !



Carnaval sur le temps des TAP



Un nouveau programme TAP va voir le jour à la rentrée des vacances de printemps. En effet à la demande des élus et pour répondre à la loi EGALIM qui impose un repas végétarien. Mme Valérie PICHARD en concertation avec une nutritionniste a lancé un programme autour de l'alimentation équilibrée et la découverte de différentes saveurs. L'équipe d'animation ainsi que notre cuisinière se joignent à l'élaboration de nouvelles activités TAP et menus. Ces démarches seront faites avec la collaboration de nos fournisseurs et producteurs locaux. Nous reviendrons en image dans notre prochain numéro du petit marceyen pour vous partager le résultat du travail des enfants.

Vacances d'hiver au CLSH de la Sée



Les petits loups se sont bien amusés durant les vacances de février ! Notre centre de loisirs connaît un succès grandissant grâce à notre équipe d'animateurs qui veillent au bien être de nos enfants en leur offrant tout un tas d'activités diverses... Merci à eux !

Le programme des vacances est en ligne 15 jours avant chaque période, n'hésitez pas à le consulter : sur le site internet de la Mairie : <https://marcey-les-grevres.fr/centre-de-loisirs-de-la-see/Icône : centre de loisirs> ou de passer au bureau afin d'obtenir les dossiers d'inscriptions, programmes ou tout simplement prendre des informations.

Bon à savoir : le CLSH recrute pour chaque période de vacances des animateurs ainsi que des stagiaires BAFA. N'hésitez pas à nous transmettre votre CV et votre lettre de motivation.

Vie citoyenne

Rappel : recensement citoyen à effectuer en Mairie

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois pour le faire.

Exemple : Si votre 16e anniversaire est le 12 janvier 2024, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2024 et le 30 avril 2024.

À savoir Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif où à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.

Cette démarche effectuée, vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

Nids de frelons asiatiques

la campagne de signalement et de destruction des nids de frelons est ouverte vous pouvez appeler la mairie pour les déclarer.

Frelon asiatique : un piège à faire soi-même

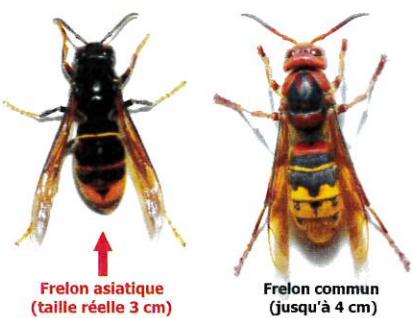


Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Le frelon asiatique se multiplie, c'est un prédateur pour nos abeilles mais aussi un danger pour nous.

Il ne faut pas le confondre avec le frelon européen (appelé aussi "Crabos") qui, lui, est peu agressif avec l'homme, sort à la tombée de la nuit, a le corps jaune et la tête rouge et noire.

Le frelon européen doit être préservé car il participe à la lutte contre le frelon asiatique.



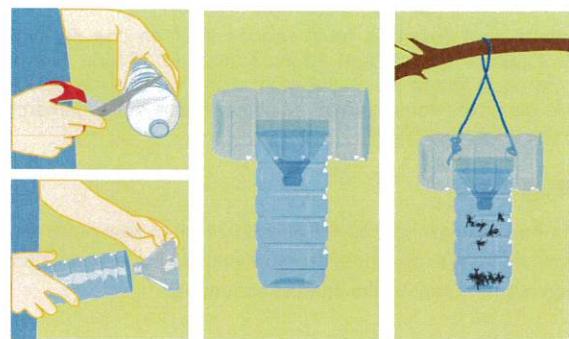
Fabriquer un piège 100 % récup'

Une action préventive précoce plutôt que curative cet été

La période du printemps est cruciale pour intervenir en piégeant les futures reines... Et pourquoi pas, avec un piège à faire soi-même !

Internet regorge d'exemples de pièges. Difficile de s'y retrouver. Nous avons demandé conseil à Christine Geay-Aubry, apicultrice corseillaise, à qui bon nombre d'entre vous posent des questions sur son stand au marché le samedi.

"Pas besoin de faire compliqué ! Vous prenez une bouteille d'eau en plastique, vous en découpez le haut ; vous mettez cette partie à l'envers de façon à avoir une sorte d'entonnoir. Ensuite, vous prenez une seconde bouteille que vous encastrez sur le dessus".



L'appât recommandé ? Alcool et sucre

L'alcool et le sucre, les frelons asiatiques en sont friands (contrairement aux abeilles), et ce, quel que soit l'alcool et quel que soit le sucre (pas de miel, bien sûr, cela attirera les abeilles...).

Vin blanc, bière, sirop de grenade, cassis... à chacun son cocktail qui fera mouche ! "Là-encore, faire simple. J'utilise du panaché et l'efficacité est prouvée depuis de nombreuses années !".

Où l'installer ?

"S'il reste un nid de frelons asiatiques de l'an passé dans votre jardin, commencez par-là, car c'est ici que les fondatrices vont venir".

Selon la taille de votre jardin, placez un ou plusieurs pièges. Calez-les bien pour éviter qu'un animal ne les renverse. On peut les suspendre à un arbre ou les poser.

Les nids primaires se développent à hauteur d'homme, d'enfant même (sous une table, le toit d'un garage, dans une haie...).

Enfin, quand le liquide commence à être pâteux, c'est le moment de le changer.



Faire attention au nid !

Ne vous approchez jamais d'un nid habité : le frelon présente un danger, surtout près de son nid. Les nids peuvent se trouver dans des endroits protégés comme dans le garage, la cabane à outils, le rebord d'une véranda ou d'un balcon.

Le compostage

L'agglomération propose à la vente des composteurs afin de réduire votre quantité de déchets d'ordures ménagères.
Les prix varient entre 20€ et 40€. Un composteur est en exposition à l'accueil de la Mairie.
Pour obtenir un composteur ou des renseignements envoyez un mail à compostage@msm-normandie.fr ou appelez le service déchets au 02.33.68.68.96 ou bien adressez-vous au secrétariat de la Mairie de Marcey qui vous aidera dans votre démarche.

Salle communale

La salle communale sera indisponible à la location du 1^{er} septembre au 31 décembre 2024 pour cause de travaux de : couverture, rénovation énergétique et isolation.

Élections

Les inscriptions sont possibles toute l'année sauf en cas de scrutin, il convient de s'inscrire au plus tard 10 jours avant le 1^{er} tour. Pour cela il vous suffit de vous rendre en mairie munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez également faire votre démarche en ligne sur le site service-public.fr

Inscriptions scolaires

Depuis le 11 mars les inscriptions scolaires 2024-2025 sont ouvertes. Se munir du livret de famille, du carnet de santé et de la fiche d'inscription disponible en mairie ou sur le site internet communal

DON DU SANG PROCHAINS RDV

AVRANCHES Salle Victor Hugo

Mercredi 27 Mars 10h-13h / 15h-19h
Mercredi 24 Avril 10h-13h / 15h-19h
Mercredi 22 mai 10h-13h / 15h-19h
Mercredi 26 juin 10h-13h / 15h-19h

SARTILLY Salle culturelle de l'étoile

Jeudi 4 avril 15h-19h
Mardi 4 juin 15h-19h

Contact Mairie

Téléphone: 02.33.58.10.57
Mail : mairie@marceylesgreves.fr

Pour rester informé n'hésitez pas consulter le site internet de la commune, le panneau numérique Route de Granville

Commande d'arbustes

La Chambre d'agriculture Normandie met en place une commande groupée de plants d'arbres et d'arbustes pour le maintien des paysages bocagers de la Manche.

Vous pouvez passer en Mairie retirer un bon de commande ou bien vous rendre sur le site : commande_arbres@normandie.chambagri.fr

DATES À RETENIR

Cérémonie du 8 mai 11h45 Monument aux Morts

Les anciens Combattants

09 juin Méchoui (salle communale)

Élections européennes

9 juin : vous n'êtes pas présent ! donnez procuration ! attention de pas s'y prendre au dernier moment pour qu'elle soit valide

Kermesse APE

16 juin (école)

Repas Champêtre (comité des fêtes)

29 juin (plateau sportif)

Rando Rallye 15 septembre 2024

Ouverture Mairie

Soucieux d'être au plus près de la population de Marcey, nous souhaitons ouvrir une concertation citoyenne sur les heures d'ouverture au public de la Mairie.

Voici les horaires actuels :

Lundi : 9h30-12h / 16h30-19h Mardi : 9h30-12h Mercredi : 9h30-12h / **14h-16h30 sur RDV** Jeudi : **Fermé** Vendredi : 9h30-12h

Nouveaux horaires proposés :

Lundi : 8h30-12h / 16h-18h Mardi : 8h30-12h / 15h-18h

Mercredi : 8h30-12h / **14h-16h30 sur RDV** Jeudi : 8h30-12h / 15h-18h Vendredi : 10h-12h

Merci de nous faire part de votre choix: horaires actuels, nouveaux horaires ou de vos suggestions sur papier libre à déposer dans la boîte à lettres de la Mairie, nous étudierons vos observations avec le plus grand soin.

Projet de village pour séniors réunion publique le 15 mai à 19 h à la salle communale



Dans l'objectif de proposer des logements adaptés aux seniors, nous vous invitons à participer à la réunion publique du 15 mai où vous sera présenté un projet de 32 logements séniors, comprenant une salle de convivialité. Le tout idéalement situé à proximité des commerces, dans le bourg de Marcey-Les-Grèves.

Les maisons seniors, T2 et T3 seront de plain-pied et bénéficieront d'une petite terrasse et d'espaces verts qui s'intégreront parfaitement dans ce hameau de verdure. Pour en savoir plus sur ce beau projet, nous vous invitons, futurs résidents, acquéreurs, locataires ou investisseurs à cette présentation. N'hésitez pas à partager cette information à votre entourage.



LE PETIT MARCEYEN

N° 41 : Janvier, février, Mars, Avril 2024

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à chacun d'entre vous,

Comme vous avez pu le constater et comme nous nous y étions engagés, les travaux de la route Avranches / Granville et au Rivage, pour casser la vitesse et sécuriser le déplacement des piétons, des cyclistes sont achevés.

Tout d'abord, je souhaite remercier chacun d'entre vous pour votre tolérance due aux désagréments subis et plus particulièrement les commerçants les plus impactés qui ont toujours fait preuve de patience et de courtoisie.

Maintenant, nous allons continuer de poursuivre la réflexion sur la sécurisation de la route des écoles. A ce jour, il est difficile de concilier la vitesse inadéquate de quelques automobilistes, les écluses et la sortie en sécurité des riverains de leurs maisons et de l'avenue Delarbre. Cependant, d'ici à l'été, nous espérons pouvoir proposer une réponse la plus adaptée possible à tous.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture, j'espère que le nouveau format du petit marceyen qui vous est proposé vous satisfera, n'hésitez pas à nous en faire un retour.

Profitez des premiers rayons de soleil et retrouvons nous le 16 juin pour la kermesse ou le 29 juin pour la fête communale.

Pour la municipalité, Élise ROUSSEL

Point sur les Travaux

Eaux pluviales et trottoirs aux Vignes:

Pour capter les trop pleins de la route de Granville, nous avons fait modifier le réseau.

Quant aux trottoirs, il semblait opportun pour les différentes habitations de sécuriser le déplacement des piétons.



Retour sur les manifestations De ce début d'année 2024

Vœux du Maire le samedi 06/01/2024

Vous étiez nombreux à nous honorer de votre présence ainsi qu'un bon nombre de personnalités locales et pour cela je vous en remercie. Grâce à vous ce fut une soirée réussie.



Retour en image sur la remise de médaille du travail (20ans) de Mme Valérie PICHARD et du départ en retraite de Mme Jocelyne EUDES lors de la cérémonie des voeux



Concours de belote organisé par l'AFC LE 31/01/2024



Vous êtes nombreux à aimer vous retrouver pour passer un après-midi convivial autour d'une belote. Merci !

Soirée du Comité des Fêtes du 03/02

Comme chaque année encore un grand succès. Tous les ingrédients étaient réunis : une équipe organisatrice au top, un repas réussi et une piste de danse endiablée. Merci aux bénévoles sans qui ce rendez-vous annuel ne pourrait avoir lieu.

